

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 16 février 2022

Conseillers en exercice : 13

Conseillers présents : 12

Date de Convocation : 08 /02/2022

Absent excusés : F. Marendaz pouvoir donné à P. Drogrey,

Secrétaire de séance : C. Brocard

Ordre du jour :

Le Maire donne lecture du compte rendu de la séance du 12 janvier 2022 qui est approuvé à l'unanimité.

1. Délibération pour mandater les dépenses 2021 sur budget 2022

Afin de régler les factures des travaux d'investissement avant le vote du budget primitif, le conseil municipal autorise le maire à mandater ces factures d'investissement dans la limite des crédits ouverts au budget précédent.

2. Délibération Assistance Maîtrise d'Ouvrage pour la réalisation du RPQS

Le conseil municipal décide de confier la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage au Sidec pour la réalisation du RPQS (rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable) pour un montant de 461.00 € / an pour une durée de 6 ans.

3. Débat sur le règlement de publicité intercommunal

La loi sur les panneaux publicitaires évolue et adopte de nouveaux objectifs : la réglementation est beaucoup plus exigeante sur les emplacements, le format, la lisibilité et l'éclairage...Le conseil municipal adopte le projet de réglementation proposé par la communauté de communes.

4. Demande de subvention

L'association Apis Flore sollicite une aide financière pour semer des plantes mellifères sur 3 sites de la commune. Le conseil municipal accorde une aide de 100 € conditionnée à l'entretien de ces parcelles fleuries. A noter que la région soutient la biodiversité sur les aménagements d'embellissements des communes.

Questions diverses

- Gilles CREUZOT fait un compte-rendu détaillé de la dernière commission environnement de la comcom consacrée au SPANC (Service Public d'Assainissement Non collectif). Moins d'une dizaine d'habitations sur Mesnay sont concernées, mais environ 4000 sur l'ensemble du territoire de la comcom avec un enjeu environnemental très fort (pollution des eaux).
- Gilles CREUZOT demande l'affichage « Mairie » sur le fronton du bâtiment récemment rénové : le conseil municipal approuve et ajoute « accueil secrétariat » vers la porte ad hoc.
- Claude SAILLARD demande de réétudier le marquage au sol et la signalisation de certaines rues de la commune.

Fin de séance